



Programme Formation « Activité physique et cancer »

Objectifs et compétences visées

- Comprendre l'intérêt de l'activité physique en cancérologie
- Connaître et savoir présenter les bénéfices de l'activité physique, thérapie non médicamenteuse de cancer, à ses clients
- Découvrir les exercices les plus adaptés à faire pratiquer à ses clients

Pré-requis pour suivre la formation

- Naturopathe diplômé.e. d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)
- Naturopathe en dernier niveau d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)

Méthode et lieu de la formation

- La formation se déroulera à 100% en présentiel
- Lieu : la formation se déroulera au CENATHO : 221 rue La Fayette 75010 Paris

Durée de l'action de formation

- Durée de l'action de formation : 1 jour (8h)

Les intervenants

Le Dr Karine Beerblock est Oncologue Médicale et Enseignante en Thérapie Sportive – Elle est également co-Fondatrice de Rosa Mouv, association dédiée aux soins de support pour les patients atteints de cancer

Nature de l'action au sens de l'article L.6313-1 du code du travail

Les actions de formation.

Moyens / méthodes pédagogiques

- Cours théoriques
- Ateliers exercices pratiques

CENATHO

221, rue La Fayette – 75010 PARIS - 01 42 82 09 78 – info@cenatho.fr – cenatho.fr
SAS au capital de 38 112,25€ - RCS Paris B 378 758 692 – APE : 8559A – TVA intracom : FR46378758692
N° Déclaration d'activité : 11751628075

Programme

Matinée :

- Le patient atteint de cancer : particularités liées à son état physique, psychique et nutritionnel
- Bénéfices de l'activité physique en cancérologie : effets physiologiques
- Points d'attention selon la localisation tumorale
- Contre-indications essentielles
- Motiver le patient à pratiquer

Après-midi : ateliers pratiques/ travail en groupes

- Travail en isolation articulaire
- Exemples d'exercices de renforcement musculaire
- Exemples d'exercices d'assouplissement/étirement
- Coordination des mouvements

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- Évaluation par QCM en fin de formation

Nature de la sanction de l'action de formation

Attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Accessibilité et handicap

Pour tout personne en situation de handicap souhaitant suivre la formation et dont le dossier aura été accepté, le référent handicap a en charge l'adaptation des modalités de formation et d'évaluation adaptées.

CENATHO